

SEANCE DU 20 JANVIER 2020

Le vingt janvier deux mille vingt, à 18 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bourdeaux, sous la présidence de Monsieur CHALAMET, Maire,

Présents : Mmes C. PEYSSON, M. MARTIN. et Mrs. O. ARIENTI, F. PEYSSON, J-Y. ROSSIGNOL, J. TURC,

Absents : Mme DESSUS et Mrs M. BELLE, S. BESSE, JM BUISSON, C. CROUZET, C. CUEFF, S. PRUNENEC

Secrétaire : M. J. TURC

Ordre du jour unique

Projet de création d'une maison de santé pluri professionnelle

Suite à l'appel nominatif des conseillers présents, le Maire constate que le quorum requis, (selon l'article L.2121-17 du CGCT qui précise « la majorité des membres en exercice doit être présente »), à savoir 8 conseillers municipaux physiquement présents sur les 14 composant l'assemblée n'est pas atteint (seulement 7 présents).

Il décide de reporter la réunion du conseil municipal, avec le même ordre du jour unique, au vendredi 24 janvier 2020 à 18 h 30.

La séance est levée à 19h15